



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Afghanistan

Question écrite n° 109972

Texte de la question

M. Pascal Terrasse attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes, sur la situation inquiétante de deux journalistes français du groupe France télévisions, ainsi que de leurs trois accompagnateurs, retenus en Afghanistan depuis le 30 décembre 2009. Le Syndicat national de journalistes (SNJ) se mobilise, depuis l'annonce de leur captivité, pour demander leur libération et souhaiterait pouvoir obtenir des informations sur les démarches entreprises par le Gouvernement pour permettre à ces deux journalistes et leurs accompagnateurs de recouvrer leur liberté. Même si la discrétion est de rigueur face à une telle situation, il lui demande, néanmoins, de bien vouloir lui indiquer quel est l'état de santé des journalistes et de leurs accompagnateurs et quelles mesures ont été prises pour les ramener sains et saufs.

Texte de la réponse

La libération d'Hervé Ghesquière et Stéphane Taponier, retenus en otage en Afghanistan, est intervenue le mercredi 29 juin après 547 jours de détention. Durant toute cette période, à Paris, les services compétents du ministère des affaires étrangères et européennes et du ministère de la défense ont suivi étroitement la situation de ces deux ressortissants français, de leurs accompagnateurs, et de leurs familles en France. Sur place et depuis le premier jour de l'enlèvement, l'ambassade de France à Kaboul, en étroite liaison avec les forces françaises, a coordonné les actions à même de conduire à la libération de nos compatriotes. L'ensemble des moyens disponibles ont ainsi été mobilisés en coordination avec les autorités afghanes, qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour parvenir à la libération, sains et saufs et en bonne santé, de nos compatriotes.

Données clés

Auteur : [M. Pascal Terrasse](#)

Circonscription : Ardèche (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 109972

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 mai 2011, page 5626

Réponse publiée le : 2 août 2011, page 8359